



ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
ASSOCIATION OF PROFESSORS OF THE UNIVERSITY OF OTTAWA

## **Groupe de travail conjoint sur les employés de l'APUO**

### **Mandat :**

Le groupe de travail conjoint sur les employés de l'APUO discutera des risques juridiques potentiels associés aux renouvellement des lettres d'entente de 1993 qui permettent à l'APUO de bénéficier des services de courrier électronique de l'université, d'un accès à diverses ressources, y compris la bibliothèque, et d'autres services associés à la paie, au régime de pension de retraite et aux avantages médicaux et dentaires des employés de l'APUO.

Le groupe de travail est le résultat d'une [lettre d'entente](#) signée entre l'APUO et l'employeur.

Le groupe de travail conjoint produira un rapport qui sera examiné par les deux parties avant la fin de la convention collective.

### **Membres du comité :**

Le groupe de travail est composé de trois (3) représentants nommés par l'Employeur, et de trois (3) représentants nommés par l'APUO. Les parties s'informeront mutuellement de leurs nominations par écrit avant la première réunion.

**Natahsa Udell**, représentante de l'APUO (Conseillère juridique de l'APUO)

**Dalie Giroux**, représentante de l'APUO (Agente académique de l'APUO)

**Susan Spronk**, représentante de l'APUO (Présidente de l'APUO)